



(11)

**EP 1 797 932 A1**

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:  
**20.06.2007 Bulletin 2007/25**

(51) Int Cl.:  
**A63F 3/06 (2006.01)**  
**G06K 9/32 (2006.01)**

**G07B 11/00 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **06291936.0**

(22) Date de dépôt: **14.12.2006**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI  
SK TR**

Etats d'extension désignés:

**AL BA HR MK YU**

(30) Priorité: **19.12.2005 FR 0512897**

(71) Demandeur: **Sagem Défense Sécurité  
75015 Paris (FR)**

(72) Inventeurs:

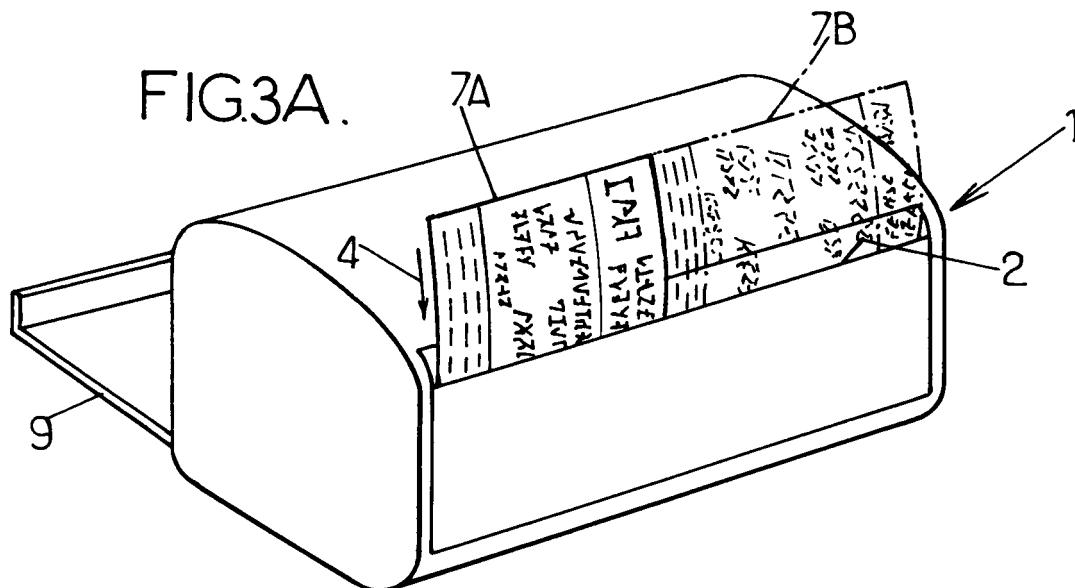
- **Chaussade, Xavier,**  
c/o Sagem Defense Securite  
75015 Paris (FR)
- **Lallement, Jean-François,**  
c/o Sagem Defense Securite  
75015 Paris (FR)

(74) Mandataire: **Cabinet Plasseraud  
52 rue de la Victoire  
75440 Paris Cedex 09 (FR)**

**(54) Procédé de lecture de documents de prise de jeux dans un terminal de prise de jeux, et ensemble d'éléments de prise de jeux pour sa mise en oeuvre**

(57) L'invention concerne la lecture de documents de prise de jeux dans un terminal (1) de prise de jeux apte à lire deux types de documents : des grilles de jeux rectangulaires sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord de présentation dans une fenêtre d'introduction, et des reçus de jeux (7A, 7B) rectangulaires allongés de longueurs variables sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté ; les reçus de jeux (7) sont présentés

dans la fenêtre par leur grand côté en position couchée ; ils possèdent une caractéristique qui diffère de celle des grilles de jeux et qui est propre à être détectée dans le terminal (1) et à permettre d'identifier les documents présentés en tant que reçus de jeux et non grilles de jeux ; les données détectées lues parallèlement au grand côté des reçus sont converties en données réelles correspondant aux informations imprimées sur les reçus en lignes parallèles à leur petit côté.



**EP 1 797 932 A1**

## Description

**[0001]** La présente invention concerne des perfectionnements apportés dans le domaine de la lecture des documents de prise de jeux.

**[0002]** En se reportant aux figures 1A et 1B des dessins annexés, un terminal de prise de jeux, désigné dans son ensemble par la référence 1, comporte :

- une fenêtre 2 allongée d'introduction d'un document à lire ;
- des moyens d'entraînement 3 (tels que des galets) pour entraîner le document transversalement à l'étendue de la fenêtre (flèche 4) ; et
- un barreau 5 de capteurs optiques CIS disposé parallèlement à la fenêtre 2 sur toute la longueur de celle-ci et en aval de la fenêtre 2 (considéré dans le sens de défilement du document). Un terminal de ce type est classiquement apte à lire les deux types de documents suivants :
  - des grilles de jeux 6 (représentées en traits mixtes sur la figure 1A) de format rectangulaire sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord par lequel ces grilles de jeux 6 sont présentées dans la fenêtre 2 (dans l'exemple illustré on a supposé que la grille de jeux 6 est une carte rectangulaire allongée introduite dans la fenêtre par un de ses grands côtés), et
  - des reçus de jeux 7 de format rectangulaire allongé sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté, ces reçus de jeux 7 étant classiquement présentés dans la fenêtre 2 par leur petit côté.

**[0003]** Autrement dit, les deux types de documents sont présentés dans la fenêtre 2 à l'endroit, c'est-à-dire dans le sens qui permet de lire les informations qui y sont inscrites.

**[0004]** On rappellera que les jeux d'un joueur peuvent être matérialisés sur des grilles de jeux, établies à raison d'une par jeu, qui sont lues dans le terminal et enregistrées ; les jeux peuvent également être entrés directement dans le terminal à l'aide d'un clavier ou d'un écran tactile ; dans les deux cas, le terminal délivre un reçu unique sur lequel sont imprimées les informations relatives à l'ensemble des jeux du joueur. Ultérieurement, le reçu est lu à son tour par le terminal pour lire les informations portées sur le reçu et pour valider ou invalider le reçu en fonction des jeux gagnants ou perdants (un marquage spécifique est apposé sur le reçu au moins en cas de validation pour un jeu gagnant).

**[0005]** Les reçus 7 sont des tronçons d'une bande de matériau (en pratique du papier) en rouleau qui sont découpés en longueurs variables fonction de l'importance des informations qui y sont inscrites. Ainsi, si un joueur

a fait plusieurs mises dans des jeux successifs, le reçu regroupe à la file toutes les informations relatives à ces mises dans les jeux successifs. Pour mieux fixer les idées, à la figure 2A est représenté un exemple de reçu

5 7A sur lequel sont enregistrées les informations 8A relatives à un seul jeu, tandis qu'à la figure 2B est représenté un reçu 7B sur lequel sont enregistrées les informations 8B relatives à trois jeux : la comparaison des reçus 7A et 7B illustrés aux figures 2A et 2B respectivement permet d'apprécier la différence entre leurs longueurs respectives.

**[0006]** Dans ces conditions, les reçus 7 peuvent avoir des longueurs fortement variables (par exemple de 100 à 200 mm) selon le nombre des jeux enregistrés, tandis 15 que leur largeur reste fixe (par exemple 80 mm) et moindre que leur longueur, comme cela a été schématisé à la figure 1A.

**[0007]** La longueur relativement importante et variable d'un reçu à un autre entraîne des difficultés d'exploitation 20 car la durée de lecture du document, qui se fait à vitesse constante prédéterminée, demande une durée variable en relation avec sa longueur. L'utilisateur du terminal de prise de jeux est donc dans l'incapacité de prévoir la durée de traitement d'un nombre donné de joueurs. Compte 25 tenu des dimensions précitées, ce sens de passage est donc pénalisant du point de vue des performances, et cela d'autant plus que la longueur du document est importante.

**[0008]** Au surplus, les reçus, obtenus par découpe 30 d'une bande en rouleau, possèdent une relative courbure qui est d'autant plus prononcée que le rouleau est proche de sa fin. De ce fait, à la sortie du terminal, les reçus plus ou moins courbés, voire enroulés sur eux-mêmes, tombent sur un plateau de réception 9 dans un grand désordre. Cela rend nécessaire de surdimensionner le plateau, 35 ce qui conduit à un terminal relativement encombrant.

**[0009]** On soulignera aussi le fait qu'il est difficile d'introduire un reçu long, dans la fenêtre 2, par son petit côté dans une position parfaitement alignée sans dispositif de 40 guidage approprié. De ce point de vue ergonomique, l'introduction des reçus longs présentés dans la fenêtre 2 par leur petit côté peut s'avérer délicat, d'autant plus s'ils sont de grande longueur.

**[0010]** Egalement, un défilement plus long défavorise 45 la qualité de l'image résultante, et par conséquent augmente le risque de mauvaise lecture.

**[0011]** L'invention a essentiellement pour but de proposer une solution perfectionnée permettant d'écartier les inconvénients rencontrés à ce jour.

**[0012]** A ces fins, selon un premier de ses aspects, 50 l'invention propose un procédé de lecture de documents de prise de jeux dans un terminal qui comporte :

- une fenêtre allongée d'introduction d'un document à lire ;
- des moyens d'entraînement pour entraîner le document transversalement à l'étendue de la fenêtre ; et
- un barreau de capteurs CIS disposé parallèlement

à la fenêtre sur toute la longueur de celle-ci et en aval de la fenêtre (considéré dans le sens de défilement du document) ;

le terminal étant apte à lire les deux types de documents suivants :

- des grilles de jeux de format rectangulaire sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord par lequel ces grilles sont présentées dans la fenêtre,
- des reçus de jeux de format rectangulaire allongé sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté,

lequel procédé se caractérise, conformément à l'invention, en ce qu'on présente les reçus de jeux dans la fenêtre par leur grand côté en position couchée, en ce que les reçus de jeux (7) possèdent une caractéristique qui diffère de celle des grilles de jeux et qui est propre à être détectée dans le terminal (1) et à permettre d'identifier les documents présentés en tant que reçus de jeux et non grilles de jeux et en ce que les données détectées lues parallèlement au grand côté du reçu sont converties en données réelles correspondant aux informations imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté de celui-ci.

**[0013]** La mise en oeuvre des dispositions conformes à l'invention est rendue possible par le fait que le terminal est équipé de capteurs optiques CIS dont le fonctionnement est indépendant des motifs qui lui sont présentés. Le barreau de capteurs optiques CIS détecte donc, sur le reçu qui défile en position couchée, des données qui n'ont pas de signification. On dispose couramment de moyens électroniques, notamment informatiques, de décalage du type registre matriciel qui sont aptes à restituer les données détectées dans l'ordre approprié pour reconstituer des données réelles correspondant aux informations effectivement imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté du reçu.

**[0014]** Ainsi, par mise en oeuvre du procédé de l'invention, la lecture des reçus de jeux se fait par un défilement du document selon sa largeur, qui est relativement faible (typiquement par exemple 80 mm) et surtout qui est constante et indépendante de la longueur des informations qui y sont inscrites. La lecture de ces reçus demande alors un temps fixe prédéterminé et plus court, quelle que soit leur longueur.

**[0015]** De plus, même s'il est relativement courbé (fin de rouleau), le reçu introduit dans la fenêtre en position couchée est courbé transversalement par les moyens d'entraînement (en pratique, un jeu de galets d'entraînement répartis sur toute la longueur de la fenêtre d'introduction, sous celle-ci), de sorte qu'il ressort du terminal sensiblement aplati. Les reçus successifs peuvent alors s'empiler correctement dans un réceptacle qui peut désormais être de plus petites dimensions ; le terminal dans son ensemble devient sensiblement moins encombrant.

**[0016]** On soulignera de nouveau le fait qu'il est difficile d'introduire un reçu long dans la fenêtre d'introduction 2 dans une position parfaitement alignée sans dispositif de guidage approprié, également nécessaire pour contrôler le biais en cours de défilement. Cet inconvénient est évité par une introduction du reçu en position couchée qui favorise un positionnement correct.

**[0017]** Bien entendu, la mise en oeuvre du procédé selon l'invention suppose que les reçus possèdent une longueur n'excédant pas la longueur de la fenêtre d'introduction et celle du barreau de capteurs optiques CIS. En pratique, cette condition est satisfaite eu égard au nombre maximum possible de jeux groupés (de l'ordre par exemple de la dizaine ou de la douzaine).

**[0018]** Dans un mode de réalisation pratique et simple à mettre en oeuvre, on prévoit qu'un bord du reçu, qui est le bord de présentation dans le terminal, comporte au moins une marque propre à identifier le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux.

D'autres solutions pourraient être envisagées, par exemple la détection de la nature du papier constitutif des reçus qui est différente de celle des grilles de jeux par exemple grâce à un éclairage approprié (par exemple grilles de jeux en papier normal, reçus de jeux en papier thermique).

**[0019]** Avantageusement, le bord de présentation du reçu dans la fenêtre peut comporter plusieurs marques se succédant le long dudit bord.

**[0020]** De préférence, la marque est un signe imprimé sur le reçu.

**[0021]** De façon préférée également, les marques peuvent être des signes alphanumériques imprimés sur le reçu, lesquels signes alphanumériques peuvent alors être organisés pour constituer un code de contrôle d'authenticité du reçu de jeux. Toujours dans le but d'accroître la sécurité, la marque peut être imprimée sur le reçu de jeux dans au moins une couleur différente de celle des informations portées sur le reçu, de manière à éviter des fraudes notamment par simple photocopie.

**[0022]** De façon différente, on peut également prévoir qu'on réalise les grilles de jeux et les reçus de jeux en des matériaux différents et en ce qu'on détecte le matériau d'un document introduit dans le terminal pour l'identifier en tant que reçu de jeux et non pas en tant que grille de jeux.

**[0023]** Selon un second de ses aspects, l'invention propose également, pour la mise en oeuvre du procédé ci-dessus, un ensemble d'éléments pour la prise de jeux, comprenant :

- un terminal de prise de jeux incluant:
  - une fenêtre allongée d'introduction d'un document à lire ;
  - des moyens d'entraînement pour entraîner le document transversalement à l'étendue de la fenêtre ; et
  - un barreau de capteurs CIS disposé parallèle-

ment à la fenêtre sur toute la longueur de celle-ci et en aval de la fenêtre (considéré dans le sens de défilement du document) ;

- des grilles de jeux de format rectangulaire sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord par lequel ces grilles sont propres à être présentées dans la fenêtre du terminal en vue de leur lecture dans le terminal ; et
  - des reçus de jeux de format rectangulaire allongé sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté, ces reçus étant propres à être présentés dans la fenêtre du terminal en vue de leur lecture dans le terminal;
- lequel ensemble se caractérise, étant agencé conformément à l'invention, en ce que les reçus de jeux (7) possèdent une caractéristique les différenciant des grilles de jeux, en ce que le terminal (1) comporte des moyens de détection de ladite caractéristique identifiant le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux et en ce que le terminal comporte des moyens de décalage propres à convertir les données détectées lues parallèlement au grand côté du document, identifié en tant que reçu présenté couché par son grand côté dans la fenêtre d'introduction, en données réelles correspondant aux informations imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté de celui-ci,  
ce grâce à quoi le terminal est à même de traiter des reçus de jeux présentés par leur grand côté couchés dans la fenêtre d'introduction.

**[0024]** Dans un mode de réalisation préféré, on prévoit qu'un bord des reçus de jeux, qui est le bord de présentation dans la fenêtre du terminal, comporte au moins une marque propre à identifier le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux.

**[0025]** Avantageusement, le bord de présentation du reçu dans la fenêtre peut comporter plusieurs marques se succédant le long dudit bord. De façon préférée, la marque peut être un signe imprimé sur le reçu. De préférence aussi, les marques peuvent être des signes alphanumériques imprimés sur le reçu, lesquels signes alphanumériques peuvent alors être organisés pour constituer un code de contrôle d'authenticité du reçu de jeux. Dans un but de sécurité, la marque imprimée sur le reçu de jeux peut être imprimée dans au moins une couleur différente de celle des informations portées sur le reçu, de manière à éviter des fraudes.

**[0026]** Selon une variante de réalisation de l'ensemble conforme à l'invention, les grilles de jeux et les reçus de jeux sont réalisés en des matériaux différents et en ce que le terminal comporte des moyens de détection du matériau constitutif d'un document qui sont propres à identifier ledit document en tant que reçu de jeux et non en tant que grille de jeux.

**[0027]** L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description détaillée qui suit de certains modes de réa-

lisation préférés donnés uniquement à titre d'exemples nullement limitatifs. Dans cette description, on se réfère aux dessins annexés sur lesquels :

- 5 - la figure 1A est une vue simplifiée en perspective d'un terminal de prise de jeux visé par l'invention ;
  - la figure 1B est une vue simplifiée en coupe transversale du terminal de prise de jeux de la figure 1A ;
  - les figures 2A et 2B sont deux exemples de reçus de jeux ayant des longueurs différentes, agencés conformément à l'invention ;
  - la figure 3A est une vue simplifiée en perspective d'un terminal de prise de jeux agencé selon l'invention, illustrant le mode de traitement des reçus conformément à l'invention ; et
  - la figure 3B est une vue simplifiée en coupe transversale du terminal de prise de jeux de la figure 3A agencé selon l'invention.
- 20 **[0028]** Aux figures 3A et 3B (sur lesquelles les mêmes éléments sont désignés par les mêmes références numériques) est montré un terminal tel que celui des figures 1A, 1B dans la fenêtre 2 duquel le reçu 7A de courte longueur de la figure 3A est montré en position d'introduction en position couchée conformément aux dispositions de l'invention. Pour bien faire comprendre la démarche de l'invention ainsi que l'avantage premier obtenu, on a représenté (en trait mixte) également en position d'introduction en position couchée le reçu 7B de plus grande longueur de la figure 3B.
- [0029]** En considérant la figure 3A, mais aussi la figure 3B, on conçoit aisément que les deux reçus 7A et 7B, qui possèdent la même dimension (la même largeur) dans le sens de défilement (flèche 4) à vitesse constante identique devant le barreau 5 de capteurs, sont soumis à des durées de lecture égales et indépendante de leur longueur.
- [0030]** Conformément à l'invention, on prévoit que les reçus de jeux 7 possèdent au moins une caractéristique spécifique, par exemple physique et/ou chimique, rapportée (par exemple imprimée) ou intrinsèque, qui les différencie des grilles de jeux. Le terminal 1 comporte alors des moyens de détection propres à détecter cette caractéristique identifiant le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux.
- [0031]** De nombreuses solutions s'offrent à l'homme du métier pour une mise en oeuvre effective de cette disposition. En particulier, s'agissant d'une caractéristique physique et/ou chimique intrinsèque, il convient que les moyens de détection soient adaptés à la détection de cette caractéristique. Ainsi, on peut concevoir de réaliser les reçus et les grilles sur des supports de natures différentes et on met en oeuvre une détection de la nature du matériau du support pour identifier un document en tant que reçu et non pas en tant que grille de jeux. A cet effet, on incorpore dans le terminal les moyens (non montrés sur les figures 3A, 3B) de détermination du matériau constitutif des documents introduits qui permettent ainsi

d'identifier un document en tant que reçu de jeux et non grille de jeux. Par exemple, alors que les grilles de jeux sont réalisables en papier ou carton mince, les reçus de jeux peuvent être réalisés en papier thermique ; les moyens de détection peuvent alors comprendre un éclairage adapté à la mise en évidence de la caractéristique "papier thermique" (par exemple éclairage ultraviolet) et un capteur correspondant.

**[0032]** Toutefois une solution simple à mettre en oeuvre aussi bien pour l'émission des reçus que pour leur lecture consiste à modifier la nature physique du reçu, autrement dit à leur affecter une caractéristique rapportée (c'est-à-dire non intrinsèque). Ainsi, comme montré sur les reçus 7A, 7B des figures 3A, 3B respectivement, chaque reçu peut comporter ou recevoir sur un de ses bords 10 longitudinal, qui est son bord d'introduction dans la fenêtre 2 du terminal, au moins une marque 9 propre à identifier le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux. Avantageusement, le bord de présentation du reçu dans la fenêtre comporte plusieurs marques 9 se succédant le long dudit bord, notamment sur toute sa longueur de sorte qu'il devient possible de contrôler l'intégrité du reçu. Notamment la marque peut être un signe imprimé sur le reçu et, dans ces conditions, c'est le barreau 5 de capteurs CIS lui-même qui constitue le capteur propre à détecter la caractéristique formée par le signe imprimé.

**[0033]** Dans un mode de réalisation intéressant, les marques peuvent être des signes alphanumériques imprimés sur le reçu, ce qui permet de concevoir un nombre très élevé de combinaisons possibles. On peut alors envisager que les marques sous forme de signes alphanumériques constituent un code de contrôle d'authenticité du reçu de jeux.

**[0034]** Avantageusement, toujours dans un but de contrôle de l'authenticité du reçu et d'éviter les fraudes par exemple par photocopie, on peut prévoir que la marque soit imprimée sur le reçu de jeux dans au moins une couleur différente de celle des informations de jeux portées sur le reçu.

**[0035]** Il faut cependant souligner que les reçus de jeux nouvellement émis pourraient comporter une ligne de chiffres de contrôle d'authenticité imprimée le long d'un bord longitudinal (typiquement le bord droit) des reçus et que ces chiffres pourraient être imprimés dans une couleur (typiquement en rouge) différente de la couleur d'impression des reçus (typiquement en noir). Dans ce cas, l'apport de l'invention résiderait dans la fonction additionnelle attribuée à cette ligne de chiffres, aux fins d'identification du bord d'introduction des reçus dans la fenêtre du terminal.

**[0036]** Enfin, comme montré très schématiquement à la figure 3B, le terminal 1 est équipé de moyens de décalage 11 propres à convertir les données détectées par le barreau 5 de capteurs, et lues parallèlement au grand côté du reçu, en données réelles correspondant aux informations imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté de celui-ci. L'homme du métier dispose cou-

ramment de moyens électroniques, notamment informatiques, de décalage du type registre matriciel qui sont aptes à restituer les données détectées par les capteurs dans l'ordre approprié pour reconstituer des données réelles correspondant aux informations effectivement imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté du reçu. En pratique, les terminaux de jeux du type visé par l'invention sont équipés de moyens informatiques puissants, et la conversion des données nécessitée par la lecture des reçus en position couchée peut être obtenue en pratique par une application particulière définie dans ces moyens informatiques sans ajout de matériels supplémentaires.

15

## Revendications

1. Procédé de lecture de documents de prise de jeux dans un terminal (1) de prise de jeux qui comporte :

- une fenêtre (2) allongée d'introduction d'un document (6, 7) à lire ;
  - des moyens d'entraînement (3) pour entraîner le document (6, 7) transversalement à l'étendue de la fenêtre (2) ; et
  - un barreau (5) de capteurs CIS disposé parallèlement à la fenêtre (2) sur toute la longueur de celle-ci et en aval de la fenêtre (considéré dans le sens (4) de défilement du document) ;
- le terminal (1) étant apte à lire les deux types de documents suivants :

- des grilles de jeux (6) de format rectangulaire sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord par lequel ces grilles sont présentées dans la fenêtre (2),
- des reçus de jeux (7) de format rectangulaire allongé de longueurs variables sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté,

**caractérisé en ce qu'on présente les reçus de jeux (7) dans la fenêtre par leur grand côté en position couchée, en ce que** les reçus de jeux (7) possèdent une caractéristique qui diffère de celle des grilles de jeux et qui est propre à être détectée dans le terminal (1) et à permettre d'identifier les documents présentés en tant que reçus de jeux et non grilles de jeux et **en ce que** les données détectées lues parallèlement au grand côté des reçus sont converties en données réelles correspondant aux informations imprimées sur les reçus en lignes parallèles au petit côté de ceux-ci.

2. Procédé selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'un bord (10)** des reçus de jeux (7), qui est le bord de présentation dans la fenêtre (2), comporte

- au moins une marque (9) propre à identifier le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux.
3. Procédé selon la revendication 2, **caractérisé en ce que** la marque est un signe imprimé sur le reçu. 5
4. Procédé selon la revendication 2 ou 3, **caractérisé en ce que** les marques (9) sont des signes alphanumériques imprimés sur le reçu. 10
5. Procédé selon la revendication 4, **caractérisé en ce que** les marques (9) sont des signes alphanumériques constituant un code de contrôle d'authenticité des reçus de jeux (7). 15
6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** la marque (9) est imprimée sur les reçus de jeux (7) dans au moins une couleur différente de celle des informations portées sur les reçus. 20
7. Procédé selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'on réalise** les grilles de jeux et les reçus de jeux en des matériaux différents et **en ce qu'on détecte** le matériau d'un document introduit dans le terminal pour l'identifier en tant que reçu de jeux et non pas en tant que grille de jeux.
8. Ensemble d'éléments pour la prise de jeux pour la mise en oeuvre du procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, comprenant : 30
- un terminal (1) de prise de jeux incluant :
    - une fenêtre (2) allongée d'introduction d'un document (6, 7) à lire ;
    - des moyens d'entraînement (3) pour entraîner le document (6, 7) transversalement à l'étendue de la fenêtre ; et
    - un barreau (5) de capteurs CIS disposé parallèlement à la fenêtre (2) sur toute la longueur de celle-ci et en aval de la fenêtre (considéré dans le sens (4) de défilement du document) ;
  - des grilles de jeux (6) de format rectangulaire sur lesquelles les informations sont imprimées en lignes parallèles au bord par lequel ces grilles (6) sont propres à être présentées dans la fenêtre (2) du terminal en vue de leur lecture dans le terminal ; et
  - des reçus de jeux (7) de format rectangulaire allongé sur lesquels les informations sont imprimées en lignes parallèles au petit côté, ces reçus de jeux (7) étant propres à être présentés dans la fenêtre (2) du terminal en vue de leur lecture dans le terminal ;
- caractérisé en ce que** les reçus de jeux (7) possèdent une caractéristique les différenciant des grilles de jeux, **en ce que** le terminal (1) comporte des moyens de détection de ladite caractéristique identifiant le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux et **en ce que** le terminal (1) comporte des moyens de décalage (11) propres à convertir les données détectées lues parallèlement au grand côté du document, identifié en tant que reçu présenté couché par son grand côté dans la fenêtre (2) d'introduction, en données réelles correspondant aux informations imprimées sur le reçu en lignes parallèles au petit côté de celui-ci, ce grâce à quoi le terminal (1) est à même de traiter des reçus de jeux (7) présentés par leur grand côté couchés dans la fenêtre (2) d'introduction.
9. Ensemble selon la revendication 8, **caractérisé en ce qu'un** bord (10) des reçus de jeux (7), qui est le bord de présentation dans la fenêtre (2) du terminal, comporte au moins une marque (9) propre à identifier le document présenté en tant que reçu de jeux et non grille de jeux. 40
10. Ensemble selon la revendication 9, **caractérisé en ce que** la marque est un signe imprimé sur le reçu. 45
11. Ensemble selon la revendication 10, **caractérisé en ce que** les marques (9) sont des signes alphanumériques imprimés sur le reçu. 50
12. Ensemble selon la revendication 11, **caractérisé en ce que** les marques (9) formées de signes alphanumériques constituent un code de contrôle d'authenticité des reçus de jeux (7).
13. Ensemble selon l'une quelconque des revendications 8 à 12, **caractérisé en ce que** la marque (9) imprimée sur le reçu de jeux (7) est imprimée dans au moins une couleur différente de celle des informations portées sur le reçu. 55
14. Ensemble selon la revendication 8, **caractérisé en ce que** les grilles de jeux et les reçus de jeux sont réalisés en des matériaux différents et **en ce que** le terminal comporte des moyens de détection du matériau constitutif d'un document qui sont propres à identifier ledit document en tant que reçu de jeux et non en tant que grille de jeux.

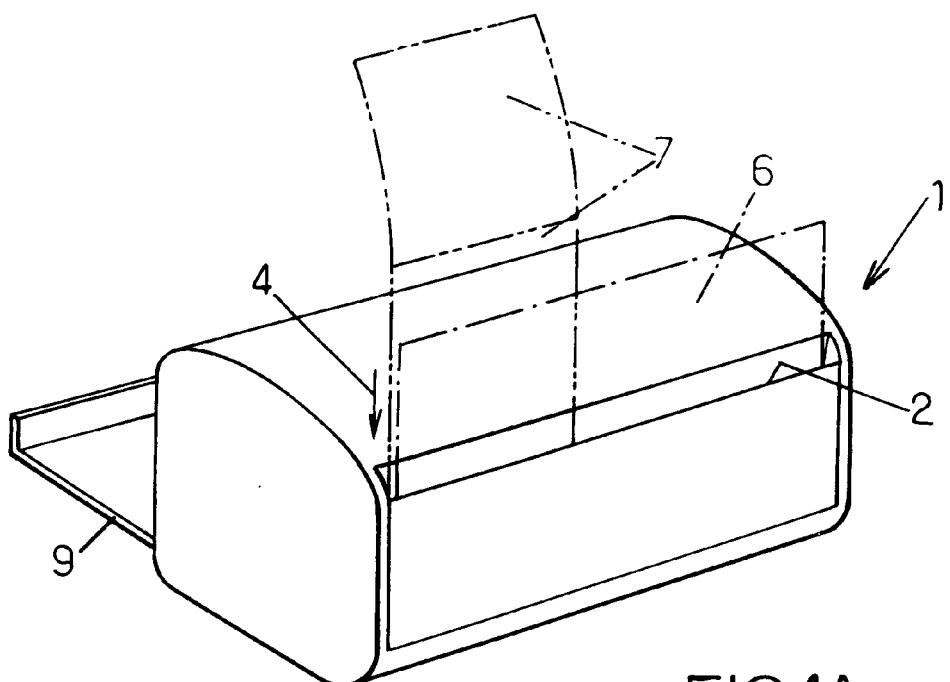


FIG.1A.

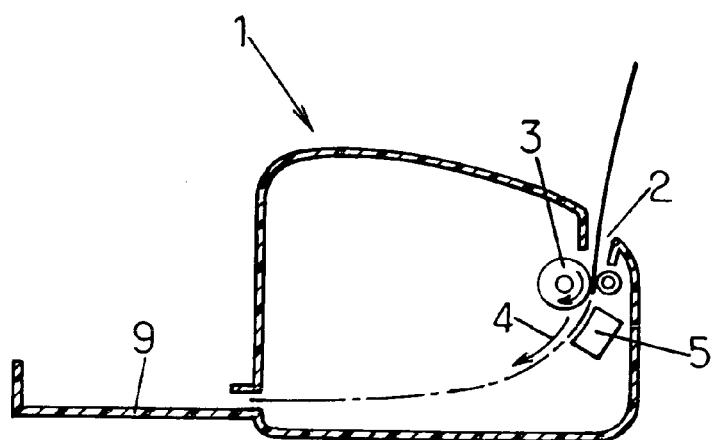
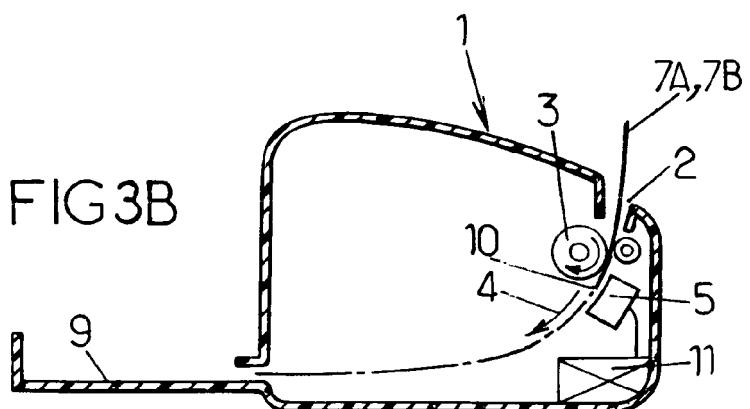
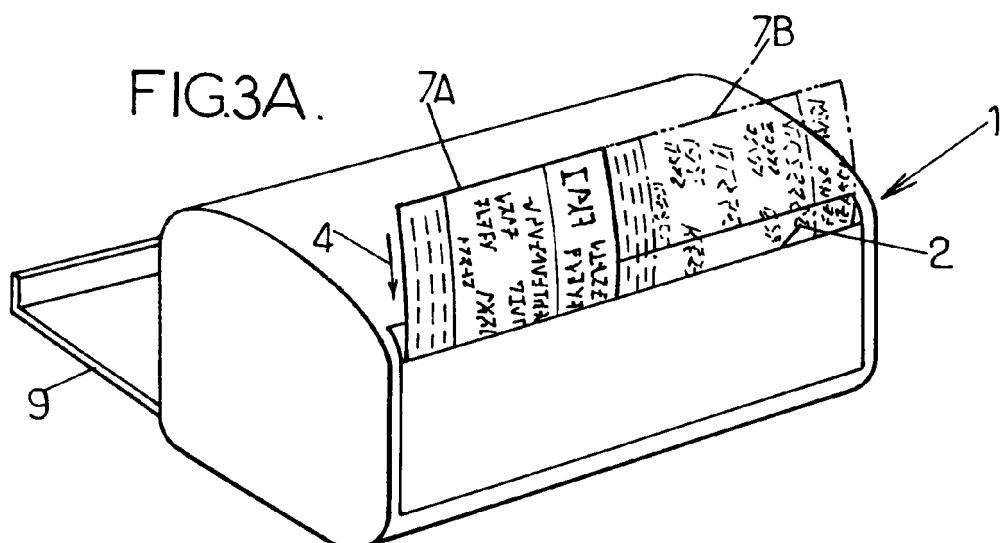
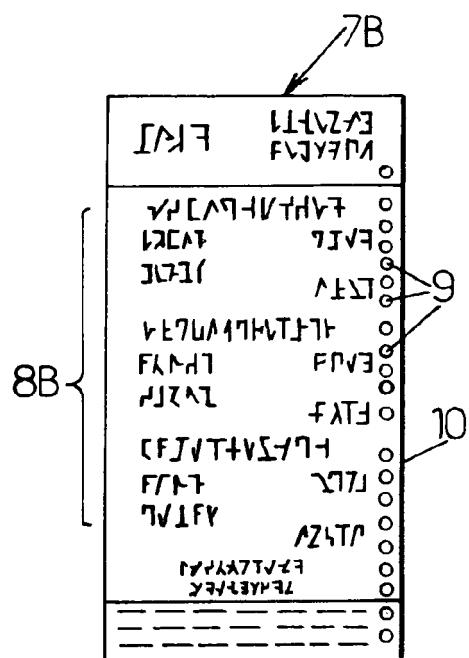
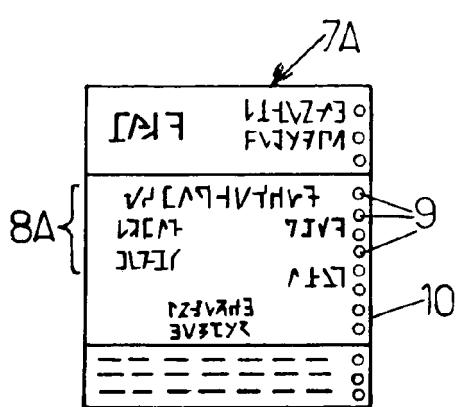


FIG.1B.





Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 06 29 1936

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	FR 2 754 371 A (SAGEM) 10 avril 1998 (1998-04-10) * le document en entier * -----	1,8	INV. A63F3/06 G07B11/00
A	FR 2 777 676 A (SAGEM) 22 octobre 1999 (1999-10-22) * page 2, ligne 6 - ligne 33 * * page 3, ligne 7 - ligne 25 * * figures *	1,8	ADD. G06K9/32
A	US 5 239 165 A (NOVAK ET AL) 24 août 1993 (1993-08-24) * colonne 5, ligne 9 - ligne 33 * * colonne 6, ligne 41 - ligne 65 * * colonne 7, ligne 16 - ligne 30 * * colonne 8, ligne 60 - colonne 9, ligne 18 * * figures 1-4,7-12 *	1,8	
A	US 5 471 549 A (KUROSU ET AL) 28 novembre 1995 (1995-11-28) * colonne 5, ligne 42 - colonne 7, ligne 60 * * figures 1-3 *	1,8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			G06K G07B A63F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
2	Lieu de la recherche  Munich	Date d'achèvement de la recherche  22 mars 2007	Examinateur  Paraf, Edouard
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 29 1936

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

22-03-2007

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2754371	A 10-04-1998	AU 4559897 A BR 9712159 A CA 2267834 A1 CZ 9901164 A3 DE 69709392 D1 DE 69709392 T2 EP 0935791 A1 ES 2169431 T3 WO 9815923 A1 PT 935791 T US 6741897 B1	05-05-1998 31-08-1999 16-04-1998 11-08-1999 31-01-2002 14-08-2002 18-08-1999 01-07-2002 16-04-1998 28-06-2002 25-05-2004
FR 2777676	A 22-10-1999	AUCUN	
US 5239165	A 24-08-1993	AUCUN	
US 5471549	A 28-11-1995	AUCUN	